

Communiqué de presse

Embargo : mercredi 15 janvier 2020, à 12h00

Airbnb et l'Union fribourgeoise du Tourisme concluent une convention sur les taxes de séjour dans le canton

- ***Dès le 1er février 2020, Airbnb percevra automatiquement la taxe de séjour auprès des hôtes du canton de Fribourg lors de la réservation.***
- ***Airbnb conclut la septième convention sur les redevances touristiques en Suisse.***
- ***Airbnb reste la seule plateforme d'hébergement qui perçoit automatiquement les taxes de séjour en Suisse.***

Berlin / Fribourg, 15 janvier 2020. **A partir du 1er février 2020, Airbnb perçoit automatiquement la taxe de séjour sur les réservations effectuées via la plateforme et la reverse, au nom des hébergeurs, à l'Union fribourgeoise du Tourisme (UFT). Airbnb et l'UFT ont conclu un accord commun à cet effet. Les hébergeurs du canton de Fribourg ont été informés par Airbnb de la nouvelle procédure de perception automatisée.**

Dès le 1er février, Airbnb perçoit automatiquement la taxe de séjour par nuitée et par personne lors de la réservation et la transmet ensuite à l'Union fribourgeoise du Tourisme. Avec cette solution numérique, Airbnb vise à réduire la charge administrative pour les organisations touristiques et les hôtes du canton de Fribourg.

Airbnb est la première plateforme d'hébergement avec laquelle l'UFT a conclu un accord sur les taxes de séjour. Les recettes générées seront utilisées pour renforcer les actions et prestations en faveur des hôtes.

Pierre-Alain Morard, directeur de l'UFT : « Nous nous réjouissons de notre coopération avec Airbnb. L'accord signifie une simplification significative de la perception de la taxe de séjour pour les détenteurs d'hébergement ainsi que pour les organisations touristiques. La numérisation dans le tourisme apporte des avantages concrets, les hébergeurs fribourgeois ayant la possibilité d'accueillir des hôtes du monde entier, à la recherche d'un logement personnalisé. L'UFT soutient l'innovation qui profite à l'économie et aux infrastructures touristiques en particulier ».

Kathrin Anselm, directrice générale DACH & CEE chez Airbnb : « Airbnb travaille avec les décideurs politiques et les organisations touristiques pour promouvoir des voyages responsables et durables en Suisse. Nous sommes heureux d'avoir pu conclure un partenariat dans le canton de Fribourg afin de faciliter le partage du logement et réduire pour tous la charge bureaucratique ».

A l'exemple de Fribourg, Airbnb a déjà conclu en Suisse des accords similaires dans les cantons de Lucerne, Zurich, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Zoug et Schaffhouse. La collecte automatisée des taxes de séjour s'effectue avec plus de 400 villes et régions dans le monde et, dans le cadre d'une coopération nationale, avec 23'000 municipalités françaises. A l'échelle mondiale, Airbnb a déjà collecté plus de 2 milliards de dollars US en taxes de séjour grâce à ces accords et les a reversés aux communes et organisations touristiques.

La majorité des hôtes sur Airbnb sont des « homesharers », des particuliers qui louent des chambres individuelles dans leurs maisons ou parfois l'appartement entier à des voyageurs du monde entier, en séjour d'affaires ou de loisirs. De plus, les hébergeurs traditionnels tels que les boutiques-hôtels et les chambres d'hôtes utilisent également la plateforme Airbnb pour accéder à de nouvelles clientèles-cibles internationales.

A propos d'Airbnb

Airbnb est l'une des plus grandes places de marché du monde où les voyageurs peuvent trouver et réserver plus de sept millions d'hébergements uniques, effectuer plus de 40 000 découvertes individuelles et sur mesure, toutes proposées par des hôtes locaux. La plateforme crée une valeur ajoutée locale : sur Airbnb, les gens peuvent tirer profit de leur maison, avec le sens de l'hospitalité et avec passion. A ce jour, plus d'un demi-milliard d'arrivées est enregistré au niveau mondial sur Airbnb. La plate-forme est disponible dans plus de 191 pays et régions, en 62 langues.

Personnes de contact :

Airbnb

Kirstin MacLeod
Policy & Corporate Communications DACH & CEE
kirstin.macleod@airbnb.com
tél. +49 151 531 57 359

Union fribourgeoise du Tourisme

Pierre-Alain Morard
Directeur
pierre-alain.morard@fribourgregion.ch
tél. +41 (0)75 434 97 96